



**LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !**

Offrez vous **La fibre** Togocom à **10 000 F CFA** (au lieu de 25 000 F CFA)

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants!

Promo valable du 5 Mai au 7 Juin 2021. Offre soumise à conditions.



**La lunetterie Krystal optique à la une P.4 de l'émission PERFORMANCE 2<sup>e</sup> numéro**

# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0524 du 26 Mai 2021 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial :

### Mali : Des institutions fragiles

Il fallait s'y attendre, l'empire du Mali bascule à nouveau dans la chienlit. Le contraire aurait surpris. Quand on avalise un coup d'Etat militaire avec pour conséquence la remise en cause des institutions de la République il est fort à parier que l'Etat démocratique devienne une jungle dans laquelle le plus fort dicte sa loi. C'est ce que la junte militaire vient de faire au pays de Soudjata Keita.

Le président et son vice-président obligés de se rendre au camp de Kati, près de Bamako c'est en réalité là où se situe, le cœur du pouvoir malien. Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane dont le sort est désormais scellé. En réalité le problème malien ne date pas d'aujourd'hui. Après la chute de Moussa Traoré le Mali a été pendant longtemps présenté comme un modèle de démocratie ; l'embellie ne sera que de courte durée.

Le malheur du Mali commence le jour où il a plu aux Maliens de déposer un chef d'Etat élu à deux mois de la fin de son mandat.

Le cas IBK n'en parlons pas... et ce qui se passe aujourd'hui n'est que la suite logique d'un précédent politique dangereux créé de toute pièce par une classe politique qui a commis l'erreur de mettre entre parenthèses la volonté populaire pour faire confiance à ceux qui détiennent la force. On est encore loin du dernier épisode dans le feuilleton malien.

*Le Directeur de Publication*



## Togo :

# Les échos de l'ECO P.3



Gestion de la crise sanitaire :

P.2,6&7 **Le Togo, un modèle en Afrique**

Gestion de la crise sanitaire :

# Le Togo, un modèle en Afrique

**L**e Togo tout comme les autres pays est victime de la crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus. Le pays a connu son premier cas confirmé de Covid-19, le 06 mars 2020.



Dix jours après, les premières actions fortes du gouvernement se sont orientées vers une série de mesures sanitaires et sécuritaires en vue de limiter la propagation du virus.

Il s'agit notamment des protocoles sanitaires conformément aux dispositions de l'OMS, du couvre-feu, du bouclage des villes, de la restriction dans les transports, du réaménagement des horaires de marché. Il a été également mis en place un Comité national de riposte, une Cellule de gestion de la pandémie, un

Conseil scientifique et des forces spéciales anti-Covid pour la sensibilisation au respect des mesures barrières.

Toutes les couches vulnérables et acteurs économiques touchés par ces dispositions de riposte contre la maladie ont bénéficié d'un accompagnement à travers des mesures économiques et sociales exceptionnelles.

Une gestion de crise sanitaire qui a inspiré plus d'un, notamment les partenaires.

meilleure prise en charge des sujets malades. Le gouvernement a dédié le Centre hospitalier régional de Lomé à la prise en charge des maladies infectieuses y compris la Covid-19. De profondes rénovations ont été entreprises, dans cette formation sanitaire, de façon graduelle avec une bonne identification des différentes zones et du circuit de sécurité.

Le Togo a significativement augmenté sa capacité de test, avec le dépistage systématique des cas contacts et de tous les clusters. Une stratégie qui a permis de réduire sensiblement les chaînes

## Prise en charge efficace des malades

Tout a été mis en œuvre pour assurer une

Suite à la page 6



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
JPB

**Adresse**  
Route du Contournement CEDEAO,  
Agoé Démakpoé, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
SDR

**Tirage**  
1000 exemplaires

**COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT**

- Lundi 24 mai 2021 -

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**DÉBUT DE L'ADMINISTRATION DE LA DEUXIÈME (2<sup>ème</sup>) DOSE DU VACCIN AUX PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS DANS LE GRAND LOMÉ CE MARDI 25 MAI 2021.**

Le Gouvernement togolais a lancé officiellement le 17 mai 2021, la phase d'administration de la deuxième dose du vaccin AstraZeneca pour toute personne ayant reçu la première dose de vaccination contre la COVID-19.

Cette phase a eu pour première cible le personnel de santé les 19, 20 et 21 mai 2021.

La deuxième cible est constituée par les personnes de 50 ans et plus du Grand Lomé, ayant eu leur première dose depuis au moins huit semaines. Le Gouvernement invite ces personnes à se présenter au centre de santé ou au site où elles ont reçu la première dose, à compter du mardi 25 mai 2021.

Ces personnes doivent se munir de la carte de vaccination qui leur a été délivrée après l'administration de la première dose, d'une pièce d'identité, et du numéro de confirmation qu'ils ont obtenu lors de l'inscription sur [vaccin.covid19.gouv.tg](http://vaccin.covid19.gouv.tg)

Le Gouvernement rappelle que la prise de cette deuxième dose est précédée de l'enrôlement et de l'enregistrement pour les personnes qui ne l'avaient pas fait. Sur ce, il invite toute personne désireuse de se faire enrôler à composer le \*844# ou à se rendre sur le <http://vaccin.covid19.gouv.tg> pour se faire enregistrer.

Le Gouvernement compte sur la mobilisation de tous pour la réussite de cette campagne de vaccination destinée à endiguer la propagation de la pandémie dans notre pays.

Fait à Lomé, le 24 mai 2021  
LE GOUVERNEMENT

communication@primature.gouv.tg

## Pharmacies de garde à Lomé

**Du 24 au 31 Mai 2020**

- STE RITA\* Rue pavée, Doulassamé - Face Hétel SANA 96 80 09 70/90 05 09 74
- BEL AIR\* Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach 22 21 03 21/96 80 08 75
- CHATEAU-D'EAU\* Prés Chateau d'eau de BE 22 21 57 51/96 80 08 88
- N-D de MEDJ\* Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaitou - Face Byblos 22 35 20 02
- EMMANUEL \* 637 AV DUISBURG Face MIVIP Kodjoviakopé 22 21 30 98/90 09 94 03
- AVE MARIA\* Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes) près du CHU Tokoin 22 22 33.01
- CAMPUS\* Adéwi 22 21 56 32/93 38 08 84
- LA PROSPERITE\* Bd Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ) 22 22 06 22/70 44 86 96
- GBEZE\* Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
- BAH\* Face EPP Hédzranawé 22 26 03 20 | 90 55 79 59
- St PIERRE\* Sagboville Hédzranawé. Boulevard Haho 22 26 19 73/70 43 26 67
- PEUPLE\* Marché NUKAFU 22 26 84 22
- DEO GRATIAS\* Rue Notre Dame de la Miséricorde KEGUE DINGBLE 96 80 08 93/96 28 57 13
- UNION\* Bd Malfakassa, face cremerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64/96 32 97 26
- O GRAIN D'OR\* Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90/70 59 09 53
- ADIDOGOME\* Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85
- SILOE\* Carrefour Aflao Apédokoé Atigangomé 90 80 26 39/96 80 10 16
- ACTUELLE\* Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 90 61 46 44 | 96 80 09 95
- SEGBE\* Ségbé qt Zanvi, près de l'EPP et du CEG Ségbé 92 59 49 35/79 30 07 29
- DJIDJOLE\* DJIDJOLE 22 25 65 12/93 93 99 27
- ST JOSEPH\* Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65/91 09 46 38
- VIGUEUR\* Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30
- MILLENAIRE\* Ramco reserve de la gendarmerie d'Agoé-Nyivé, sur la route de 50 m à 300 m du côté Nord 22 51 64 31
- DIEUDONNE\* Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59
- OSSAN\* Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDI 70 40 44 25
- APOLLON \* Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji 70 41 01 07
- APOU ANTOINE\* Boulevard Lycée Agoé-Nyivé - Agoé-Assiyéy 70 41 36 12/96 67 59 50
- NOUVELLE TULIPE\* Rte de Mission - Tové; Près de la station CAP Agoé-Légbassito 99 47 00 70
- ST MICHEL\* Située à Agoé-Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22/70 43 30 43
- ST ESPRIT\* Sur la bretelle Agoé-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoé-Est 70 40 29 06
- LE ROCHER\* Agoé Zongo, sur la Rte nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf 92 30 06 56/99 08 05 01
- EXCELLENCE\* Agoé Démakpoé Voie CEDEAO 22 51 77 87/93 27 95 54
- SATIS\* Près du CEG Koshigan, Agoé-Logopé, Rue de 50m 70 44 85 17
- LA BARAKA\* Agoé LOGOPE, non loin de L'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP 90 17 49 28/70 41 44 13
- REGINA PACIS\* Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58/99 83 90 83
- SANGUERA\* Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80/99 90 89 72
- GANFAT\* AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15/70 22 15 15
- BAGUIDA\* Face CMS de Baguida 70 42 47 77
- LA FLAMME D'AMOUR\* Sise a Agodéke, route d'Aného 70 45 70 14

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis**

# Lomé : Les échos de l'ECO

*C'est aujourd'hui que s'ouvrent à Lomé dans la capitale togolaise les travaux des états généraux sur l'Eco, la future monnaie unique des pays de l'Afrique de l'Ouest. Initiative de l'économiste togolais, le Prof Kako Nubukpo, cette conférence internationale à laquelle d'éminentes personnalités du monde économique et politique sont attendues, servira de cadre de réflexion sur la transition monétaire en cours et devra accoucher d'une feuille de route à soumettre aux Chefs d'Etat de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise en place de la nouvelle devise en remplacement du franc CFA très controversé ces derniers temps sur le continent.*

Placé sous le thème : « Du CFA à l'ECO : quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'Ouest ? », ce colloque international offrira aux panelistes l'occasion d'une réflexion approfondie sur les réels enjeux monétaires dans l'espace régional et les opportunités de développement qu'elle présente aux 15 Etats de la sous région ouest-africaine.

A l'issue des travaux de ce colloque, deux principaux résultats sont attendus : la rédaction d'un rapport sur la transition du franc CFA à l'Eco et bien entendu l'établissement de la feuille de route à soumettre aux Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO pour la mise en place de l'Eco.

En effet, depuis plusieurs années, le franc CFA qui se définit comme Franc des Colonies Françaises d'Afrique, suscite de vifs débats de la part des intellectuels de l'Afrique francophone, notamment des experts en économie monétaire incarné par le nouveau commissaire du Togo à l'UEMOA, le Prof Kako Nubukpo. Mis en place le 26 décembre 1945, le franc CFA ne cesse de subir des critiques les plus virulentes depuis une époque récente. Selon cet éminent Professeur, le CFA favorise un paternalisme monétaire de la part de la France et n'aide pas les pays africains à obtenir de bonnes performances économiques.



Dans son combat contre le franc CFA, l'ancien ministre togolais de la Prospective formule certaines critiques fondamentales d'ordre économique à l'égard de cette monnaie que certains pays africains ont en partage : d'abord, la faiblesse des échanges intra communautaires, car comme les pays concernés produisent les mêmes produits, ils échangent très peu entre eux. Ces types d'échanges sont de l'ordre de 10% en Afrique centrale et 15% en Afrique de l'Ouest alors qu'ils concernent 60% des échanges en Europe. Ensuite, la faiblesse de la compétitivité et la répression financière sont également deux éléments à prendre en compte. Il estime qu'il existe une austérité monétaire préconisée par les banques centrales de la zone franc en plus de l'austérité budgétaire prônée par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale, des éléments qui expliquent en partie le chômage massif des jeunes.

Il conclut donc que cette monnaie ne peut pas permettre aux pays

africains de sortir du sous développement.

Même s'il assure une certaine stabilité aux économies des pays, le CFA est considéré comme

une monnaie de la servitude ne garantissant pas aux Etats de l'UEMOA un décollage économique, le franc CFA arrimé à l'Euro par une parité fixe (1'euro est égal à 655 francs cfa) et convertible grâce à la garantie du trésor français, est accusé d'être à l'origine de la pauvreté en Afrique. Avec 50% des réserves de change au trésor français, le CFA constitue un véritable manque à gagner

pour les économies africaines. Le 05 mai dernier, la France a annoncé la restitution d'une partie des réserves de change à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Environ 5 milliards d'euros sont prévus rentrés dans les caisses de la BCEAO. Ce qui est une avancée notable dans la mise en œuvre des accords entre la France et ses anciennes colonies.

A la différence du franc CFA, la nouvelle devise devra être construite de sorte à propulser les pays africains sur la voie de l'émergence économique à travers une réforme approfondie et réfléchie. ■

**Roger GBESSIA**

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Une stratégie nationale en élaboration pour combattre le phénomène à la racine

**L**e Togo a officiellement lancé ce vendredi 21 mai l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Le phénomène qui, selon les statistiques est en progression dans notre pays, doit être combattu à la racine pour éviter que les efforts de développement du pays ne soient vains.

En effet, malgré les nombreux efforts consentis par les plus hautes autorités du pays, la corruption demeure une réalité au Togo. Selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, le Togo a obtenu en 2020, 29/100 (134<sup>ème</sup>) contre 32/100 en 2017 (117<sup>ème</sup>). Cette tendance à l'enracinement de la corruption se confirme malheureusement avec l'enquête sur la perception et le coût de la corruption réalisée par la Haute Autorité de prévention et de lutte

contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) qui relève que 58,1% de la population togolaise pensent que le phénomène de corruption a grandi dans le pays.

C'est pour venir à bout de ce phénomène à la peau dure et « asseoir la lutte contre la corruption sur les standards internationaux » que HAPLUCIA a lancé l'élaboration de cette stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Il est question, entre autres, de mettre en place « une stratégie nationale de lutte contre la corruption inclusive et intégrale avec comme paradigme le partage de valeurs éthiques, le changement de comportements et d'attitudes, l'assimilation de concepts de transparence et de reddition de comptes dans la gestion des affaires publiques... », a souligné le ministre Christian Trimua, représentant le Chef du



Gouvernement.

A la fin de ce processus qui va durer au plus douze mois, « le pays va disposer d'un document de référence de classe internationale qui rime avec tous les standards internationaux en matière de prévention et lutte contre la corruption. Et cette lutte permet de booster l'économie et de promouvoir une croissance partagée... », a expliqué le chef de mission, le Consultant Sada Ly Cissé

Pour le président de l'organe faîtière, la HAPLUCIA, Essohana Wiyao, cette stratégie va « permettre de fédérer tous les acteurs (la société civile, les organes de contrôles, l'organe faîtière...), et permettre une cohérence d'actions qui conduira, plus d'efficacité ». Et ce n'est qu'à ce seul prix que « nous pourrions réduire significativement la corruption dans notre pays », a-t-il conclu. ■

@macite.com

## Cour des comptes : Mission, fonctionnement et prérogatives expliqués aux médias

*Dans le souci de voir les médias togolais faire un traitement professionnel et objectif des informations issues de la Cour des Comptes, il a été organisé la semaine dernière un atelier de formation à l'endroit des journalistes des médias publics et privés du Grand Lomé. Cette session de formation qui participe à la réalisation d'une partie du plan de communication de la Cour des comptes, a pour objectif donc de vulgariser la mission, le fonctionnement et les activités de cette institution dont l'importance dans la bonne gouvernance n'est plus à démontrer.*



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de sa Stratégie pour l'Implication des Parties Prenantes (SIPP), la Cour des comptes a organisé une série d'ateliers de renforcement de capacités à l'endroit des médias publics et privés. Au total, quatre modules sont exposés par les premiers responsables de la Cour aux participants : « Présentation de la Cour des Comptes » ; « La communication institutionnelle : cas de la Cour des Comptes et les objectifs de la formation » ; « Quel cadre de collaboration entre la Cour et les médias ? Les attentes de la Cour vis-à-vis des médias ». Ces différentes communications devront permettre aux professionnels des médias de renforcer les connaissances des journalistes en vue de mieux traiter les rapports et les arrêts issus de la Cour des comptes. Aussi, faut-il le rappeler, cette initiative participe au

renforcement de la visibilité de la Cour.

A l'ouverture des travaux, le président de la 3<sup>e</sup> chambre Dr Tchakéi Essowavana a insisté sur l'importance de la formation au moment où la Cour des comptes du Togo est en train de renforcer ses mécanismes de gestion stratégique dans le souci d'un meilleur contrôle de la gestion des finances publiques.

« On s'est aperçu que la Cour n'est pas suffisamment connue du public même pas par les médias, donc nous voulons mieux faire connaître l'institution à travers cette session de formation », a indiqué Assiba Amoussou-Guenou, Conseiller-maître à la Cour des comptes.

Opérationnelle depuis 2009, la Cour des comptes du Togo est une institution prévue par la Constitution de la 4<sup>e</sup> République du 14 octobre 1992. Elle a pour missions principales le jugement des comptes des

comptables publics, le contrôle des comptes et de la gestion des entreprises et structures publiques ainsi qu'autres entités bénéficiant des fonds publics.

Elle assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution de la loi des finances. Elle procède à toutes études de finances et comptabilité publique qui lui sont demandées par le Gouvernement, l'Assemblée nationale ou

le Sénat.

Précisons que la Cour est animée par la Présidence, le Parquet général, les trois chambres, et le Secrétariat général.

La Cour est dirigée par le Premier Président, assisté administrativement par un Secrétaire Général. La Première chambre est chargée du contrôle des comptes de l'Etat. Elle exerce le contrôle de régularité et le contrôle de performance ou de gestion sur les comptes

des administrations et services publics de l'Etat, à savoir le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor public. Elle prépare le rapport sur l'exécution de la loi de finances, la déclaration générale de conformité entre les comptes, rédige des observations sur le projet de loi de règlement.

La deuxième chambre quant à elle, se charge du contrôle des comptes des collectivités territoriales. Elle exerce le contrôle de régularité et le contrôle de performance ou de gestion sur les comptes de toutes les collectivités territoriales quelle que soit leur dénomination. Elle prépare les observations de la Cour. En ce qui concerne la troisième chambre, elle est chargée du contrôle des comptes des entreprises publiques, des établissements publics, des organismes bénéficiant des fonds provenant de la générosité publique. ■

**Roger GBESSIA**

### La lunetterie Krystal optique à la une de l'émission **PERFORMANCE 2<sup>e</sup> numéro**

L'émission performance pour son second numéro au cours de ce mois de mai déroule le tapis rouge à Mme Krystel DICOH DG de Krystal optique dont la forte notoriété dans le secteur de la lunetterie optique n'est plus à démontrer.

Le thème du deuxième numéro est d'ailleurs intitulé la célébration des 20 ans de Krystal optique. La diffusion de

l'émission se fera en Africa ce 30 mai à 19h premier sur business 24



## Elevage:

## Une ferme agropastorale dans le Zio pour booster la production avicole

*Dénommée « Terre bénie », la ferme agropastorale mise en place à Agamé, dans la préfecture de Zio, poursuit son objectif de redynamisation de la filière de l'élevage au Togo. Implantée sur une superficie de plus de 400 hectares, cette ferme dont l'ambition est de devenir le fer de lance de la production avicole au plan national a reçu sur ses installations la visite en fin de semaine dernière de la Cheffe du Gouvernement, Mme Victoire Tomegah-Dogbé. Cette initiative qui est en phase avec la vision de l'exécutif pour le secteur agricole a été saluée à juste titre.*

La ferme agropastorale d'Agamé est spécialisée dans l'élevage de poules pondeuses, la production de poussins, de poulets de chairs et la mise sur le marché des plateaux d'œufs. Elle produit 80.000 poussins par semaine et près de 800 plateaux d'œufs par jour, ceci grâce à 45.000 poules disponibles sur le site. Sur le site de la ferme, on y produit également une gamme variée de produits spécialement destinés à l'alimentation des volailles notamment le maïs et le soja. Plus de 200 personnes sont directement employées sur le site.

Au Togo, l'élevage des volailles fait partie des principales activités des paysans dans les milieux ruraux. Il participe à l'autosuffisance alimentaire et permet aux familles d'accroître leurs revenus face à leurs besoins immédiats.

Ainsi, la filière de l'élevage des volailles a une très grande importance économique et sociale et joue aujourd'hui un rôle assez capital dans la lutte contre la pauvreté. L'aviculture constitue l'un des plus grands domaines d'élevage au Togo particulièrement en milieu rural où elle est pratiquée par au moins 70% des ménages. Longtemps resté dans le



format traditionnel, le secteur connaît une mutation vers l'installation des fermes d'élevage de type moderne en milieu urbain et semi-urbain. Mais les besoins en protéines animales n'étant pas couverts par les productions nationales le pays se trouve exposé à une forte importation de produits étrangers composés essentiellement de poulets.

Néanmoins, depuis quelques années, l'agriculture togolaise portée par une politique agricole ambitieuse du Gouvernement, ne cesse d'enchaîner les bonnes performances grâce à plusieurs projets innovants. Cette performance impacte positivement la filière de l'élevage des volailles. Du coup, la filière avicole connaît elle aussi, une amélioration significative et représente environ 5% du PIB pour ces cinq dernières années. Cette amélioration se traduit par une croissance

exponentielle du nombre de têtes de volailles sur la période 2011 à 2017.

En effet, selon les chiffres communiqués par les autorités en charge de l'élevage au Togo, les productions de volailles sont passées de 8 millions de têtes en 2011 à 25 millions en 2017. La production annuelle de volailles actuellement établie à 23.360 tonnes pourrait tripler d'ici 2023. Sur la même période, la production d'œufs devrait également suivre le rythme pour passer de 188 millions d'unités à 250 millions d'unités.

Des avancées dues notamment aux financements du Programme d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Destiné à booster les productions de différentes filières agricoles, le PNIASA a permis d'impacter la production de 13.000 acteurs de la filière

avicole grâce aux diverses actions menées. Pendant ce temps, le PASA a permis de prendre en charge 90% des volailles à travers une vaste campagne de vaccination menée par 25 villageois et 25 vétérinaires privés.

Dominé essentiellement par l'élevage des poules, l'aviculture connaît également l'élevage de certaines espèces notamment les pintades élevées en grande quantité dans la partie septentrionale du pays surtout dans la région des savanes. On y pratique aussi quelques élevages de canards, de pigeons et de dindes. Cette aviculture traditionnelle est caractérisée par une exploitation de type familial qui se résume à la production de volailles à petite échelle pratiquée par des ménages utilisant la main d'œuvre familiale. Ce type d'élevage traditionnel est amélioré par des projets réalisés par l'Etat et l'ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontières. Il s'agit des projets Poulailleur Traditionnel Amélioré (PTA) et le projet PAEF (Projet d'Amélioration de l'Elevage Familial). Ces deux projets ont organisé de vastes

campagnes de vaccination dans le but de diminuer et de résoudre le problème des maladies animales. Aussi, visent-ils à accroître les productions de ce type d'élevage afin d'améliorer les revenus des producteurs. D'autres projets allant dans le même sens ont été également mis en œuvre tels que le projet de développement de la filière pintade lancé à Pagouda en 2018 et qui vise à contribuer au développement économique de la localité à travers le secteur d'élevage.

Se présentant aujourd'hui comme l'une des solutions durables à la réduction de la pauvreté et du chômage, l'élevage des volailles se développe dans presque toutes les communautés togolaises avec l'appui de différents mécanismes de financement mis en place par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers du Togo.

S'il est vrai que le Gouvernement togolais a fait beaucoup d'efforts ces dernières années dans l'accompagnement de ce secteur pour une autosuffisance du pays en viande, il faut aussi reconnaître et souligner que les besoins nationaux en la matière ne sont encore totalement couverts. D'où la nécessité de poursuivre les efforts dans ce sens pour une autosuffisance en viandes de volailles.

**Roger GBESSIA**

## Gestion de la crise sanitaire : **Le Togo, un modèle en Afrique**

Suite de la page 2

de contamination sur toute l'étendue du territoire national.

Une nouvelle antenne de l'Institut national d'hygiène (INH) a été officiellement installée à Kara (412 km de Lomé) en mai 2020 pour la partie septentrionale du pays.

La prise en charge des malades de la covid-19 est gratuite, du dépistage aux soins.

A la date du 14 mai 2021, le Togo a effectué 320905 tests de laboratoire et a enregistré au total 13238 cas confirmés dont 1279 actifs, et 152 décès sur l'ensemble du territoire national.

### Fonds de relance de l'économie nationale

Le Togo a décrété un premier fonds d'urgence de deux milliards pour financer les mesures de

riposte contre la Covid-19.

Face aux enjeux de la pandémie, le gouvernement a monté les enchères. Un Fonds de solidarité nationale et de relance économique de 400 milliards de FCFA a été mis en place pour financer l'ensemble des mesures socio-économiques et le plan de soutien aux entreprises,

en particulier les PMI/PME affectées par la crise.

Dans cette dynamique, des crédits jusqu'à un montant de 10 millions de FCFA ont été accordés aux TPME à un taux bonifié de 5%. 11 entreprises ont été également financées pour un montant de 57,210 millions de FCFA.

### Novissi, un programme innovant de solidarité

Pour atténuer l'impact économique de la crise sanitaire au niveau des ménages affectés par les mesures de lutte contre la maladie, un programme spécial d'aide sociale par transfert monétaire dénommé Novissi a été instauré en leur faveur.

Le gouvernement a octroyé, dans cet élan de solidarité, une allocation mensuelle d'un montant de 12.250 FCFA aux femmes et 10.500 FCFA aux hommes.

Au total 819 972 Togolais dont 899 104 femmes ont été déjà touchés pour un montant global de 13 308 224 040 de FCFA par ce Fonds de solidarité nationale et de relance économique, accordé par l'État et ses partenaires au développement et des dons privés.

Cette opération entièrement digitalisée a été possible avec la mise à contribution des opérateurs de téléphonie mobile Togocom (T-Money) et Atlantique Télécom (Flooz).

Le Programme a également suscité l'adhésion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du groupe de la Banque mondiale (BM) et bien d'autres partenaires publics et privés à travers des soutiens multiformes pour atténuer les effets de la pandémie sur les populations.

L'initiative a été saluée par les partenaires bilatéraux et multilatéraux notamment l'Agence française de développement (AFD) qui a décaissé trois millions d'euro (environ deux milliards de FCFA)



### LIMITATION DES CARTES SIM PAR ABONNÉ



Lomé, le 11 mai 2021

Togocom porte à la connaissance de tous ses abonnés la limitation du nombre de cartes SIM à trois (03) par abonné suite à « **L'Arrêté n°007/MENTD/CAB daté du 29 avril 2021 du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale** » fixant désormais à **trois (03) le nombre maximum de cartes SIM**, par opérateur et par abonné aux services de communications mobiles au Togo.

En définitif, aucun abonné ne pourra détenir plus de trois (03) cartes SIM Togocom, Cet arrêté ministériel dont l'objectif est de renforcer le dispositif juridique et sécuritaire lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles vient à point nommé.

Cette présente disposition s'applique uniquement aux personnes physiques détentrices de plus de trois (03) cartes Sim. Les personnes morales à savoir la clientèle des institutions administratives, des entreprises, des associations et des Organisations Non Gouvernementales à titre indicatif de sont pas concernées par cette mesure. En cas de non-respect de cette mesure prise par les clients concernés, Togocom sera dans l'obligation de suspendre tous leurs numéros.

Togocom invite donc ses abonnés concernés par la mesure à se rendre dans ses agences en vue de déclarer les numéros qu'ils souhaiteraient conserver ou transférer à des tiers. Des dispositions idoines sont d'ores et déjà prises pour faciliter la mise en conformité de ses abonnés sur l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, le service de changement d'identité est fourni gratuitement pour les clients Togocom

**Tarik Boudiaf, Directeur Commercial Groupe Togocom** : « Cette disposition du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale vient renforcer le dispositif juridique lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles conformes aux normes réglementaires internationales. »



À propos de TOGOCOM

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanvè – BP 333 – Lomé – Togo - [togocom.tg](http://togocom.tg) 

Suite à la page 7

## Gestion de la crise sanitaire : **Le Togo, un modèle en Afrique**

Suite de la page 6

pour soutenir notre pays dans l'exécution de ce programme qui rentre dans le volet socioéconomique du Plan national de riposte contre la Covid-19.

L'Union européenne a consacré un budget estimatif de 13 milliards de FCFA pour appuyer le Togo dans la lutte contre la Covid-19. Le pays a déjà bénéficié d'un premier décaissement de 6,2 milliards de FCFA de cet appui budgétaire. Ce fonds est essentiellement consacré à la gestion de l'urgence sanitaire et économique engendrée par la Covid-19.

La solidarité européenne au Togo dans la lutte contre la pandémie s'est également manifestée à travers des dons de matériel et d'équipement médical, l'initiative COVAX et un soutien technique à la campagne de vaccination.

### Gratuité de la tranche sociale de la consommation d'électricité et d'eau.

Un mois après l'annonce du premier cas confirmé du virus, le gouvernement a accordé une subvention de 10,9 milliards de FCFA pour la gratuité de la tranche sociale de la consommation d'électricité et d'eau d'avril à juin 2020.

Il a été également mise en place la gratuité de l'alimentation en eau potable aux bornes fontaines publiques, estimé à 2250 FCFA dans tout le pays.

### Allègement des charges fiscales au profit des PME/PMI

Le gouvernement a accompagné les



entreprises opérant dans le secteur des transports, les structures hôtelières, les restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi que les organisateurs de circuit touristique agréés, au titre de l'exercice fiscal 2020, avec une réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente.

D'autres avantages fiscaux ont été également octroyés aux investisseurs et opérateurs économiques, en plus de l'introduction de grandes innovations dans la loi de finances 2021 et des ajustements techniques.

Dans cette dynamique, le gouvernement a maintenu, conformément à l'ordonnance du 26 août 2020, la réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation de 5% à 1,5%, et accordé les mêmes avantages à l'immatriculation des immeubles.

Le droit d'enregistrement d'un échange immobilier est passé à 0,6% en 2021 contre 6% en 2020, et celui applicable aux morcellements de parcelle de 1% à 0,3% sur la même période.

Il a été également revu à la baisse la pression fiscale pour les jeunes entrepreneurs notamment en ce qui concerne la Taxe professionnelle unique (TPU). Le plancher de cette taxe soumise à un

régime déclaratif qui était à 30.000F a été ramené à 20.000F.

### Mesure d'urgence en faveur du monde agricole

En vue de protéger et soutenir son secteur agricole, le gouvernement a lancé un « Plan de riposte agricole covid-19 ».

Le mécanisme a contribué à la consolidation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration du revenu des exploitants agricoles. Outre les crédits d'urgence pour la campagne agricole 2020, les agriculteurs ont bénéficié des appuis en matériel et kits d'irrigation.

### Poursuite de la politique

de renforcement de la résilience socioéconomiques de la pandémie sur les ménages.

Parallèlement à ces mesures urgentes, le gouvernement poursuit sa politique d'amélioration de la qualité de vie des populations et de renforcement de la résilience des couches vulnérables en leur donnant la capacité d'être des acteurs économiques au service de leur propre développement.

Des programmes d'accès aux services sociaux de base et aux filets sociaux ont été déployés et ont permis aux populations d'améliorer leur niveau de vie.

Durant ces douze derniers mois, 206 infrastructures socio communautaires et économiques ont été construites ou réhabilitées, et près de 60.000 acteurs dont 38.277 femmes ont bénéficié du projet de transfert monétaire. A cela s'ajoute le projet d'alimentation scolaire qui a également contribué à la fois au recul de la malnutrition et au maintien du taux de scolarisation au cours primaire, malgré les

impacts socioéconomiques de la pandémie sur les ménages.

Toutes ces dispositions font du Togo l'une des meilleures nations en matière de gestion de la crise sanitaire. En témoigne le rapport Lowy Institute qui montre à quel point les autorités togolaises gèrent avec détermination et efficacité la crise sanitaire grâce à l'implication personnelle du Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, président du Comité national de crise.

Avec un score honorable de 72,8 points, le Togo occupe selon ce rapport, le deuxième rang en Afrique après le Rwanda, et la 15<sup>e</sup> place au plan mondial devant les grandes puissances occidentales et asiatiques. Au regard du nombre de défis post-Covid à relever, le gouvernement togolais continue de multiplier les efforts pour renforcer la résilience des populations à travers des initiatives nationales et la coopération sous-régionale et internationale. ■

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19

[vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)

#TogoSafe #FaisonsBLOC

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG



#CQFS

**Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF)  
facilite les opérations de dédouanement  
des marchandises.**


 Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8280


#CQFS

**Les entreprises fiscalement à jours sont  
moins taxées à la douane lors des  
importations.**


 Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8280